

Woluwe-Saint-Lambert, le 15/01/2026

Collège des Bourgmestre et Échevins
Hôtel Communal de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2
1200 Woluwe-Saint-Lambert

Concerne : Demande de permis d'urbanisme concernant le bien situé Tomberg, 26-28
réf. [18/PU/1987925](#).

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous faire part de nos remarques concernant ce dossier.

Notre association s'oppose à la réalisation de la terrasse telle que projetée dans la demande. En effet, la profondeur de cette dernière entraînera des pertes d'intimité et un effet mirador sur les parcelles avoisinantes. Nous souhaitons, que si il reste envisager de créer une terrasse, elle ne se prolonge pas sur l'actuelle toiture plate de la lucarne du niveau inférieur.

Nous ne souhaitons pas être convoqués à la commission de concertation qui traitera de ce dossier.

